EN DIRECT AG

Lettre interne

2022



Présidence

ÉDITO

Chères amies, chers amis,

Notre Assemblée générale principale a, une fois encore, été un bel événement, dense et riche en images de tous les projets réalisés, et en idées, débats et perspectives. Un événement, à distance ou en présentiel, qui a connu cette année une participation record : 670 adhérents présents ou représentés!

L'engagement en était le thème central, avec une table ronde en présence de Claire Thoury, présidente du Mouvement associatif, grand témoin de notre AG et un temps de débat en régions. Que signifie s'engager dans et pour notre association aujourd'hui? Et demain?

Comment s'engager? Autant de questions abordées ensemble et une conclusion: ré-enchanter l'engagement!

Engagement également avec la motion politique co-construite avec les adhérentes et adhérents et plébiscitée : "Politique du handicap : pour des engagements forts... et des résultats dès maintenant!". Une feuille de route que nous fixons au président de la République, à son gouvernement et aux parlementaires. Elle est exigeante et contient des objectifs concrets à atteindre, notamment celui d'une véritable refondation de la politique du handicap.

Engagement enfin avec l'ouverture d'une séquence essentielle de notre vie associative qui va nous conduire à nos 90 ans, à un nouveau projet associatif et au Congrès de Strasbourg en juin 2023.

L'évaluation de la mise en œuvre de notre projet associatif "Pouvoir d'agir, pouvoir choisir" est à présent terminée et, dès la rentrée, le travail sur le nouveau projet 2024-2029 commence. Beaucoup d'espaces de débats permettront de construire ensemble le futur projet. Projet qui sera proposé au vote lors de notre Congrès.

Je souhaite d'ailleurs que ce Congrès soit un temps fort de retrouvailles. Qu'il pose APF France handicap comme un acteur, un artisan des transitions, des transformations, un « bâtisseur » du monde de demain. Qu'il témoigne de l'engagement de notre association, ouverte au monde et à notre environnement, et de nos actions humanistes et solidaires, au bénéfice de toutes et tous, sans discrimination aucune.

Ce Congrès sera l'occasion de fêter nos 90 ans et de nous projeter sur les 10 prochaines années vers le centenaire de notre association.

L'occasion de nous rappeler d'où nous venons : d'un défi relevé par 4 jeunes, Jacques Dubuisson, Jeanne Henry, Clothilde Lamborot et André Trannoy, révoltés par l'exclusion dont ils étaient victimes et souhaitant rompre l'isolement des personnes en situation de handicap. Face à ce constat, ils se sont autorisés à imaginer des solutions et à les mettre en œuvre, incitant les personnes en situation de handicap à faire de même. Ils ont « risqué l'impossible » comme le disait André Trannoy.

C'est cette audace, l'espoir et l'énergie de transformation qu'elle suscite, qui guide APF France handicap, depuis sa création. Oser, innover et agir pour une société inclusive et solidaire, une société qui n'exclut personne, où chacune, chacun a sa place et respecte celle de l'autre, c'est tout le sens de l'action de notre association.

Ensemble, continuons à risquer l'impossible! Un grand merci à toutes et tous pour votre engagement.

Bel été et bonnes vacances ! Amicalement,



Pascale Ribes
Présidente
d'APF France handicap





SOMMAIRE

RAPPORTS STATUTAIRES
Rapport moral et Rapport d'activité Comptes annuels et Rapport financier - Barème des cotisations - Cooptation de Philippe Jeanneton
TABLE RONDE sur l'engagement
Tour de France des restitutions Le grand témoin, Claire Thoury
Zoom sur
Parole aux adhérents Solidarité, inclusion et engagement : APF France handicap, demain !
Motion politique
En direct CA du 17 juin10

RAPPORTS STATUTAIRES (1/2)

RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITE

-> Rapport moral: « En 2021, une mobilisation continue et sur tous les fronts. »

Ténacité, solidarité et créativité, tels sont les mots-clefs qui caractérisent l'année 2021 dans le rapport moral d'APF France handicap présenté par Pascale Ribes.

En 2021, l'expertise d'APF France handicap a été reconnue par l'obtention du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies et la confirmation, par le rapport du Comité des droits des Nations Unies, de l'analyse de l'association sur le nonrespect de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées par la France.

Cette année a été marquée par trois mobilisations nationales majeures : l'élan inter-associatif et citoyen pour la déconjugalisation de l'AAH qui a abouti à un abattement forfaitaire, une évolution positive mais qui n'est pas la déconjugalisation attendue ; la semaine nationale "Actions mobilités et accessibilité" sous la bannière de #MarchesAttaque pour sensibiliser l'opinion publique via les médias (plus de 200 articles) et les réseaux sociaux (Top tendance de Twitter); la première <u>Caravane pour</u> <u>l'inclusion des enfants en</u> situation de handicap à l'initiative de l'Île-de-France. Centre Val-de-Loire et Normandie.

Toute l'année, l'association s'est également mobilisée face aux réformes gouvernementales, parmi elles : la PCH Parentalité, un nouveau droit mais insatisfaisant; la prise en charge des fauteuils roulants et la défense de la garantie du libre choix; la vie intime, affective et sexuelle reconnue comme un droit fondamental par le Comité consultatif national d'éthique.

En 2021, le dispositif <u>Handidroits</u> a fêté son 1er anniversaire et la 1ère édition de <u>l'Observatoire des droits</u> <u>APF France handicap</u> a été publiée.

En interne, partage de réflexions et de bonnes pratiques ont été au cœur des Journées nationales des parents, de l'instance nationale de conciliation et du déploiement de la démarche "Coopérer en mode projet, en mode réseau".

Enfin, à l'approche des échéances électorales de 2022, l'association a publié <u>un</u> <u>mémento et une collection de notes politiques #AEgalité.</u> Elle a également initié un <u>Débat Citoyen</u> "Protection sociale et solidarité : quel modèle social pour demain ?".

La reconnaissance et la pleine effectivité des droits fondamentaux restent un combat central. Il revient à l'association de le mener en portant une approche du handicap fondée sur les droits humains.

Le <u>Rapport moral 2021</u> est à retrouver avec les autres documents adoptés lors l'AG du 18 juin 2022 sur la plateforme <u>Participer.</u>





RAPPORTS STATUTAIRES (2/2)

RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITE

-> Rapport d'activité : « 2021 : une dynamique exceptionnelle de projets. »



L'année 2021 a été marquée par l'engagement de tous les acteurs de l'association, comme l'a rappelé Serge Widawski, Directeur général d'APF France handicap, dans le rapport d'activité 2021.

En effet, dans l'ensemble des structures, les acteurs se sont adaptés face aux changements dus à la crise sanitaire.

Et 2021 a été marquée par une autre crise, celle de l'attractivité des métiers dans les secteurs sanitaires et médico-sociaux. APF France handicap s'est fortement mobilisée pour intégrer dans les négociations gouvernementales les professionnels de ses établissements.

L'offre de service de l'association a poursuivi sa transformation avec, comme objectif, la participation des personnes accompagnées qui s'est appuyée sur la démarche nationale "Qualité de Vie Ressentie" et, en régions, sur des projets tels que la création du pôle régional Habitat en Occitanie ou l'ESAT hors les murs en Pays de Loire.

L'ouverture de l'association à de nouveaux publics s'est concrétisée en 2021 avec le lancement d'une démarche sur l'accueil des personnes avec troubles du spectre autistique et troubles du développement, la parution d'un guide dédié et le développement de LEKA, solution ludo-éducative très innovante.

Challenge de taille : l'emploi. Un défi relevé notamment par APF Entreprises avec l'expérimentation de CDD tremplins, la création d'handicap interim, première entreprise adaptée de travail temporaire et la reprise d'EARTA dans les Pays de la

Dans ce domaine, de nombreux projets ont vu le jour : Cap' Apprentissage qui quide les usagers des IEM FP vers l'apprentissage, Boostons nos talents en Gironde et le guide <u>L'emploi des jeunes en</u> situation de handicap, des réponses pour votre avenir <u>professionnel</u>. Concernant la nécessaire évolution des ESAT, APF France handicap s'est activement engagée dans la réflexion tripartite entre le gouvernement, les associations gestionnaires et les usagers.

En 2021, APF France handicap a affirmé sa position dans l'économie sociale et solidaire avec le lancement de la démarche RSE <u>"RéSonancE"</u> et l'obtention de l'agrément Entreprise solidaire et d'utilité sociale (ESUS).

Malgré la crise, 2021 a donc été une année de progrès et de créativité. En 2022, l'association devra relever de nouveaux défis pour démontrer son utilité sociale dans tous les domaines et pour renforcer son mouvement.

Le <u>Rapport d'activité 2021</u> est à retrouver avec les autres documents adoptés à l'AG du 18 juin 2022 sur la plateforme_ Participer.

L'Assemblée générale a adopté le rapport moral et le rapport d'activité à 95,8 % des voix.



Retrouvez en vidéo la dynamique exceptionnelle de nos régions en 2021



RAPPORTS STATUTAIRES (SUITE)

COMPTES ANNUELS ET RAPPORT FINANCIER

-> Une année d'incertitudes et de renouvellement.

Les comptes annuels 2021 et le rapport financier 2021 ont été présentés par Jean-Manuel Hergas, trésorier.

Contrecoup de la crise sanitaire sur le médico-social, le rapport financier de l'association enregistre un déficit global de 2,5 millions d'euros. Malgré une bonne maîtrise des coûts, qui n'augmentent que faiblement dans les délégations, la principale cause de ce déficit réside en une baisse de la collecte de dons et legs de 3,3 millions d'euros en deux ans.

En contraste, dans le secteur de l'emploi, la performance d'APF Entreprises se confirme sur le plan économique. Les établissements de travail adapté et protégé ont connu une croissance de presque 30 % en 2021, en particulier dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.

De leur côté, les établissements et services médicosociaux et sanitaires sont confrontés à une situation post-Covid complexe. Massives et rapides dans les EHPAD, les mesures du Ségur de la santé dans le champ du handicap tardent à se mettre en place et sont insuffisamment financées par les Conseils départementaux. Les professionnels de l'association s'interrogent sur leur avenir, l'absentéisme est élevé et le remplacement coûteux (environ 2,8 millions de plus qu'avant le Covid). Les évolutions dans le secteur se poursuivent néanmoins activement, prestations de qualité, créations de places... Mais, au final, l'excédent 2021 du secteur médico-social et sanitaire ressort significativement moindre qu'à l'ordinaire.

Face à ce constat, de nouvelles investigations ont été engagées : le développement de la notoriété de l'association via un déploiement d'une stratégie de communication Grand public, le développement des partenariats, l'attractivité et le financement des initiatives, de nouvelles démarches européennes... Au global, malgré des résultats en recul, la situation d'ensemble d'APF France handicap a continué de s'améliorer en 2021. Bien gérés, les flux financiers et les financements des investissements permettent de stabiliser, voire d'améliorer la trésorerie.

Merci donc à tous les acteurs de l'association pour leur travail, la richesse de leurs convictions et la constance de leur investissement. C'est par l'universalité du message de l'association que celle-ci réussira à faire face aux tensions et à renforcer son action en faveur des personnes en situation de handicap.

Le <u>Rapport financier 2021</u> et <u>les comptes annuels 2021</u> sont à retrouver avec les autres documents adoptés à l'AG du 18 juin 2022 sur la plateforme <u>Participer.</u>

L'Assemblée générale a adopté le rapport financier à 97,1% des voix et les comptes annuels à 96,8 % des voix.



Retrouvez en vidéo les résultats des comptes annuels 2021.

Barème de cotisation 2023

L'Assemblée générale a voté le barème 2023 des cotisations suivantes :

- · Cotisation de base : 25 €
- Cotisation familiale : 40 € pour 2 adhérents ; 45 € pour 3 adhérents ; 50 € pour 4 adhérents
- Cotisation pour les moins de 25 ans : 1ère année d'adhésion à APF France handicap et 1ère année de licence dans une Fédération Française Handisport (FFH) gratuites
- Cotisation pour les licenciés de la FFH : 1ère année de cotisation à APF France handicap gratuite
- Expérimentation sur un ou plusieurs territoires d'une 1ère année de cotisation gratuite pour les usagers des établissements et services d'APF France handicap. Cette nouvelle logique d'adhésion vise à renforcer le lien entre délégations et établissements ainsi que la place d'acteurs des usagers d'établissements au sein de l'association.

L'Assemblée générale a approuvé le barème des cotisations à 96,8 % des voix.





Philippe **Jeanneton**

Cooptation de Philippe Jeanneton

Suite à la démission de Philippe Botton du Conseil d'administration, Philippe Jeanneton a été désigné pour pourvoir à son remplacement.

Adhérent depuis plus de dix ans, élu au CAPFD de l'Indre et CAPFR du Centre Val-de-Loire, Philippe Jeanneton est par ailleurs investi depuis plusieurs années au sein du réseau thématique Europe, international et Outre-mer pour développer la dimension européenne et internationale de l'association. Ses mandats locaux lui ont apporté une expérience qu'il souhaite réinvestir au niveau national notamment « pour maintenir une forte vigilance quant au respect des droits des personnes en situation de handicap ».

L'Assemblée générale a approuvé sa cooptation à 95,2 % des voix.





TABLE RONDE

-> "Comment dynamiser l'engagement à APF France handicap? L'affaire de toutes et tous."

Le thème de l'engagement a été au centre de notre AG. Qu'il soit ponctuel ou régulier, il est essentiel pour le fonctionnement de l'association dans tous les domaines : revendications, accueil et activités en délégation, démocratie interne... Or l'engagement semble fragilisé depuis dix ans.

Pour en débattre, une table ronde s'est ouverte en fin de matinée sur le thème : "Comment dynamiser l'engagement à APF France handicap? L'affaire de toutes et tous". Etaient réunis Jacky Decobert, vice-président, chargé du suivi de la mise en œuvre du Projet associatif, Sophie Friley, membre de l'Observatoire de la démocratie et représentante régionale Occitanie, Loïc Brissaud, administrateur et co-président de la Commission Vie du Mouvement et Claire Thoury, Présidente du Mouvement associatif, en tant que Grand Témoin.

Jacky Decobert a présenté les principaux enseignements de la synthèse de l'enquête en ligne sur l'évaluation de la mise en œuvre du projet associatif "Pouvoir d'agir, pouvoir choisir". De nombreuses pistes émergent pour penser le prochain projet associatif et nourrir la réflexion sur l'engagement. « Tout ce qui améliorera l'efficacité de nos actions et notre visibilité participera à un engagement plus fort, à la fidélisation de nos adhérents et à la mobilisation de l'ensemble de nos acteurs. »

Sophie Friley a ensuite partagé les propositions de l'Observatoire de la démocratie pour « <u>ré enchanter le militantisme</u> ». Parmi elles, « <u>garder le cap, faire œuvre de pédagogie pour convaincre et continuer d'attirer »</u>, « <u>savoir vendre notre identité, ce pour quoi nous existons »</u>. Car « <u>même si la militance n'est pas toujours visible et valorisable, elle reste un atout pour nous. »</u>

Puis Loïc Brissaud a appelé à prendre en compte et adapter nos actions et notre communication aux différents profils d'adhérents : « Il existe l'adhésion de soutien (ou de solidarité), l'adhésion pour accéder à un service, l'adhésion-engagement pour participer à la cause et l'adhésion-action à laquelle sont sensibles les jeunes. » Il a également annoncé le lancement d'un baromètre de l'adhésion pour mieux connaître et mieux prendre en compte les avis de nos adhérents

Enfin Claire Thoury, a éclairé les participants sur la recomposition à l'œuvre des formes d'engagement, plus volatil et plus radical mais également dans une approche plus systémique. Des perspectives intéressantes pour penser l'adaptation de notre association aux nouvelles attentes.





DEBATS EN RÉGIONS



-> Débats en régions / Engagement : les leviers d'actions régionaux

Tour de France des restitutions

L'AG 2022 a été l'occasion de mobiliser les adhérents présents sur le thème de l'engagement. Sur les 12 sites régionaux s'est ouvert un temps de réflexion et de partage animé par le conseil APF France handicap de la région et/ou la direction régionale. Chaque région était ensuite invitée à présenter ses propositions en visio-conférence.

Pour favoriser l'adhésion, plusieurs régions ont pointé la nécessité de renforcer la visibilité d'APF France handicap et de rajeunir son image : "faire le buzz", étonner le grand public et attirer sa sympathie. Dans cet objectif, la région Centre Val-de-Loire envisage des actions festives, des portes ouvertes et des défis interdépartementaux. Même idée en Bretagne qui souhaite développer des actions plus "fun" et divertissantes et dans les Hauts-de-France qui propose de faire appel à des influenceurs sur les réseaux sociaux.

Pour la **Nouvelle Aquitaine**, le bénévolat d'action doit quant à lui être mis en valeur et reconnu par la formation et l'accompagnement ou, selon la région **Grand Est**, envisagé sous l'angle de la mutualisation des bénévoles entre associations.

Si l'Auvergne Rhône-Alpes opte pour l'amélioration de la communication interne entre délégations, ESMS et entreprises adaptées, un mot d'ordre résonne en Corse : "Aller vers" ! Aller vers les citoyens à travers les groupes ruraux et le développement du transport adapté, une réflexion menée en partenariat lors de Handi Corsica à Ajaccio en octobre. La région Pays de la Loire pointe également le thème du transport à travers la formation des chauffeurs, la persuasion-sanction auprès des collectivités territoriales, la création d'une commission des usagers des transports et des actions "coup de poing".

Grand Témoin : Claire Thoury, présidente du Mouvement associatif

Claire Thoury, 31 ans, présidente du Mouvement associatif (représentation nationale des associations françaises), a réagi aux travaux des régions sur le thème de l'engagement en tant que Grand Témoin.

Spécialiste des questions d'engagement au sein du Comité Stratégique de l'Agence du Service Civique et de l'Institut Français du Monde associatif entre autres, la présidente militante a apporté son éclairage sur la recomposition des formes d'engagement associatif, en particulier celui des jeunes qui « s'engagent de façon pragmatique, réversible, pour une cause et plus pour une structure (...) et qui veulent voir le résultat concret de leurs actions », quitte à changer de structure si elle ne répond plus aux enjeux et aux valeurs qui sont les leurs. Une forme de "radicalisation" à intégrer dans tout projet associatif selon Claire Thoury.

Trois autres éléments de mobilisation sont à valoriser selon la présidente du Mouvement associatif : la mise en valeur des objectifs fondamentaux de l'association, l'épanouissement et le plaisir que procurent l'engagement et l'impact des actions de l'association et ses effets de transformation sociaux et sociétaux. Autant d'axes de fidélisation des adhérents et d'inspiration pour les nouveaux.



ZOOM SUR ...

Parole aux adhérents

Les adhérents ont eu la possibilité de poser des questions en amont de l'AG. Une douzaine ont obtenu une réponse durant l'AG elle-même. Retour sur quelques-unes d'entre elles.

À la question sur l'écriture du nouveau projet associatif, Isabel Da Costa, administratrice et Présidente du copil, a précisé que l'évaluation de la mise en œuvre du projet "Pouvoir d'agir, pouvoir choisir" permettrait, cet automne, d'identifier des axes de réflexion pour le nouveau projet pour le rédiger au premier trimestre 2023. L'avis des adhérents sera sollicité à chaque phase.

Plusieurs questions concernaient le sujet de la nouvelle organisation des directions communes des délégations. Serge Widawski, Directeur général, a confirmé qu'il n'était pas question de réduire les dépenses des délégations mais bien de trouver de nouvelles ressources pour soutenir leurs actions.

D'autres questions ont porté sur la démocratie interne, la parole des usagers et les liens entre les CAPFD et le CA. Pour Jacky Decobert, vice-président d'APF France handicap, l'évaluation de la mise en œuvre du projet associatif montre que 54 % des adhérents, 61 % des usagers et 62 % des salariés considèrent qu'APF France handicap a beaucoup pris en compte la parole des personnes. Les rencontres interrégionales des conseils APF France handicap restent par ailleurs des espaces propices pour échanger entre CAPFD, CAPFR et CA.

Enfin, en réponse à l'interrogation sur la reconduction du Débat Citoyen, Pascale Ribes a confirmé que cet outil s'était révélé être une démarche de démocratie délibérative exemplaire. D'autres Débats Citoyens pourront être organisés aux niveaux local, régional et national.





ZOOM SUR ...

Solidarité, inclusion et engagement : APF France handicap, demain!

Pour clore cette AG sous le signe de l'engagement associatif et politique, les adhérents ont eu la possibilité de choisir un mot qui qualifie l'action d'APF France handicap de demain. Avec plus de 400 réponses, un nuage de mots a été formé, dans lequel certaines thématiques ont émergé : solidarité, inclusion, engagement, entraide, bienveillance, ensemble, ouverture, accompagnement, innovation, militance, audace. Chacun de ces mots portent en germe la vision des perspectives de l'association.

Quel est le mot qui qualifie le mieux l'action d'APF France handicap de demain ?



VOTE D'UNE MOTION POUR LA REFONTE DE LA POLITIQUE DU HANDICAP

À l'attention du président de la République, du gouvernement et des parlementaires, la motion d'interpellation politique "Politique du handicap : pour des engagements forts... et des résultats dès maintenant!" avait été auparavant soumise aux adhérentes et adhérents. Ils ont eu la possibilité de proposer des modifications et amendements jusqu'au jour même de l'AG. La motion finalisée a ensuite été soumise au vote.

L'Assemblée générale d'APF France handicap a adopté à 99,4 % cette motion.



Retrouvez le texte de la motion politique et la vidéo de sa présentation sur le site de l'association.





EN DIRECT CA JUIN 2022

La veille de l'AG 2022, le 17 juin, s'est tenu le Conseil d'administration (CA). Ce CA a notamment pris connaissance des résultats de l'enquête en ligne relative à l'évaluation de la mise en œuvre du projet associatif "Pouvoir d'agir, pouvoir choisir". Au total, 1 373 adhérents, élus, personnes accompagnées (ou usagers), membres de famille, proches et bénévoles y ont participé.

Principales décisions

Vie associative

Cooptations en CAPFD

Le CA a pris acte de plusieurs cooptations pour les CAPFD de Savoie, de l'Oise, de la Marne et du Vaucluse.

Offre de service

Création d'une IMECS (IME à caractère social) et d'une équipe mobile au sein du Pôle Isère 38

Le CA a approuvé la création d'un IMECS et le projet d'équipe mobile en Isère.

Représentations

Association Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)

Le CA a nommé Nadine DELORT, représentante départementale du Puy de Dôme, pour représenter APF France handicap au CA de l'association TZCLD.

Association Prévention routière

Le CA a nommé Philippe JEANNETON, administrateur, pour représenter APF France handicap au CA de l'association Prévention routière.





AGENDA JUIN 2022



	POLITIQUES	INTERASSOCIATIFS	INTERNES
01		Comex Collectif Handicaps	
02			Rencontre inter-régionale des Conseils APF France handicap Normandie et Hauts-de-France
03	Les "Vendredi" du CNCPH	Rencontre APF France handicap avec le Fonds de Garantie des Victimes	Copil Projet associatif
04 au 06		91ème Congrès de la Ligue des Droits de l'Homme	
07	Comité de gouvernance du CNCPH		
	Cellule de coordination GR 31		
08	Comité des parties prenantes SNCF Réseau CNSA : Commission d'aide à la personne	Comex Collectif Handicaps	
09	CNSA : Commission ESMS et Commission des finances		Copil national Congrès Bureau CA
14	Cellule de coordination GR 31		bureau CA
15		Comex Collectif Handicaps	
16	Permanence CNCPH		
17	Assemblée plénière du CNCPH		CA
18			AG
21	Conseil de la CNSA		
22	Entretien avec Damien Abad, Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées		
28	Rencontre entre Damien Abad et les Présidents de APF France handicap, du Collectif Handicaps, de l'UNAPEI et du CNCPH		
29	Containe de Coordination de 31	35èmes Assises Nationales des Associations d'Aide aux Victimes AG Collectif Handicaps	

